

<http://www.snetap-fsu.fr/Loi-travail-nouvelle-journee-d.html>



Loi travail : la rue n'a pas dit son dernier mot ! Grande manifestation le 14 juin à Paris.



- Les Dossiers - Outils militants -
Date de mise en ligne : jeudi 9 juin 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

- **Mardi 14 juin** [manifestation nationale à Paris](#)

- [Votation](#) sur les lieux de travail
[Bulletin à remplir pour la votation](#)
à rendre à votre secrétaire de section

Communiqué [CGT](#), [FSU](#), [FO](#), SOLIDAIRES, [UNEF](#), [UNL](#), [FIDL](#)

Après trois mois de manifestations et de grèves, la mobilisation contre le projet de loi travail ne faiblit pas.

Au contraire, suite aux assemblées générales, les mouvements de grèves, y compris reconductibles, s'étendent et des actions sous des formes diverses se développent.

Par son silence et son mépris, le gouvernement est responsable de la situation de blocage.

La mobilisation rencontre toujours le soutien de la population consciente des régressions sociales qui menacent les salarié·es d'aujourd'hui et de demain.

Les organisations syndicales mobilisées condamnent les attaques injurieuses et inacceptables du Medef contre le mouvement social et les syndicats.

Ces propos entretiennent un climat de terreur qui encourage des menaces contre les militant·es et les salarié·es mobilisé·es.

Ni la surenchère au Sénat, ni l'entêtement du gouvernement n'entameront notre détermination.

Depuis le début du conflit, la lutte paie et le gouvernement s'est vu contraint de céder à des revendications sectorielles légitimes.

Pour autant, il s'obstine encore à ne plus rien chercher sur la loi, en particulier sur la primauté des accords d'entreprise sur les accords de branches et la loi, le chantage par les accords de maintien et de développement de l'emploi, le refus d'entreprise, la facilitation des licenciements, le temps de travail, la réduction du travail, la pénalisation financière des privé·es d'emploi...

Ces éléments constituent le cœur de la lutte que mènent les organisations syndicales et la raison pour laquelle elles exigent depuis le début le retrait du projet et l'ouverture d'une négociation pour de nouveaux droits.

Depuis le 20 mai, les organisations syndicales et de jeunesse ont demandé à être reçues par le Président de la République.

Cette requête est restée à ce jour sans réponse alors que depuis trois mois, les organisations ont des propositions à faire valoir et sont prêtes à discuter.

De s aujourd'hui, les organisations appellent à poursuivre et à amplifier les mobilisations :

- en multipliant, en participant et en soutenant les actions de cides par les salarié -es en assemble es générales, y compris par des gre ves ;
- en travaillant à des temps forts de convergence de luttes interprofessionnelles par la gre ve et les manifestations, en organisant ou en renforçant les journée s de ja engage es du 6 au 13 juin dans les secteurs professionnels et sur tout le territoire ;
- en assurant le succe s de la votation organise e dans toutes les entreprises, services, lieux d'e tudes, dont les re sultats seront remis lors d'une grande mobilisation fin juin.

Elles invitent tous-tes les salarié -es, jeunes, retraite -es, prive -es d'emploi à participer massivement à la manifestation nationale du 14 juin à Paris et à renforcer la mobilisation pour le retrait de la loi travail et pour de nouveaux droits.

Les organisations se retrouveront le 8 juin afin de pre parer le 14 juin et ses suites.

Paris, le 2 juin 2016

Photos des dernières mobilisations :







Le mouvement a été aussi suivi en Guyane, voici quelques images...





Après plus de deux mois de mobilisation des salarié-es, des jeunes, des privé-es d'emploi et des retraité-es, la mobilisation se poursuit et s'amplifie comme le montre cette journée du 19 mai.

Cette semaine, le développement d'actions, de grèves dans de nombreux secteurs et de blocages pour obtenir le retrait du projet de loi travail et l'obtention de nouveaux droits, montre que la détermination reste intacte.

L'opinion publique reste massivement opposée à cette loi Travail et à l'utilisation autoritaire du 49.3 par le gouvernement.

(Le gouvernement n'a pas d'autre issue que celle du dialogue avec les organisations qui luttent pour le retrait de ce projet de loi et pour être écoutées sur les revendications qu'elles portent.

C'est pourquoi les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse, UNEF, UNL et FIDL en appellent solennellement au Président de la République.

Des secteurs professionnels sont engagés dans un mouvement de grève reconductible, d'autres vont entrer dans l'action. Les organisations appellent le 26 mai prochain à une journée nationale de grève, manifestations et actions.

Les organisations décident de renforcer l'action par une journée de grève interprofessionnelle avec manifestation nationale à Paris le 14 juin, au début des débats au Sénat.

Elles appellent à multiplier d'ici là, sur tout le territoire, des mobilisations sous des formes diversifiées.

Elles décident également une grande votation dans les entreprises, les administrations et les lieux d'étude qui se déroulera dans les semaines à venir en parallèle au débat parlementaire afin de poursuivre avec les salarié-es et les jeunes les débats sur la loi Travail, obtenir le retrait de ce texte pour gagner de nouveaux droits permettant le

développement d'emplois stables et de qualité.

La loi doit notamment préserver la hiérarchie des normes, élément protecteur pour tous et toutes les salarié-es.

Cette votation sera remise lors d'un nouveau temps fort qu'elles décideront prochainement.

Les organisations invitent leurs structures à poursuivre la tenue d'assemblées générales avec les salarié-es pour débattre des modalités d'actions, de la grève et de sa reconduction.

Elles se retrouveront rapidement pour assurer l'organisation et la réussite de ces mobilisations et initiatives.

Les Lilas, 19 mai 2016